

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2019042189

Dossier numéro : 2016-12-22/54

Titre

22 DECEMBRE 2016. - Avis d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement communal d'urbanisme adopté par la Commune d'Anderlecht le 22 décembre 2016

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 17-10-2019 page : 96062

Entrée en vigueur : 27-10-2019

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). De l'approbation du règlement communal d'urbanisme adopté par la Commune d'Anderlecht le 22 décembre 2016.

[Art.](#) 2. Que le règlement communal d'urbanisme adopté par la Commune d'Anderlecht le 22 décembre 2016 entre en vigueur dès la publication du présent avis.